

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau A : Premier cycle en arts et en sciences – droits de scolarité (temps plein)<sup>1</sup>, rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses 2018-2019

	Premier cycle en arts				Premier cycle en sciences				Rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses
	Droits de scolarité (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2017-2018	Droits de scolarité des étudiants étrangers (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2017-2018	Droits de scolarité (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2017-2018	Droits de scolarité des étudiants étrangers (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2017-2018	
<b>Nouveau-Brunswick</b>									
Mount Allison University <sup>6</sup>	8 295	3,73 %	17 600	2,02 %	8 295	3,73 %	17 600	2,02 %	Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne <sup>2</sup> Programme des droits de scolarité gratuits <sup>3</sup>
St. Thomas University	6 776	2,00 %	15 230	5,01 %	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
Université de Moncton	5 947	2,01 %	10 899	2,00 %	5 947	2,01 %	10 899	2,00 %	
University of New Brunswick	6 758	1,99 %	15 951	2,57 %	6 758	1,99 %	15 951	2,57 %	
<b>Nouvelle-Écosse</b>									
Acadia University	8 673	6,00 %	17 363	6,00 %	8 673	6,00 %	17 363	6,00 %	Programme de bourses pour étudiants de la Nouvelle-Écosse (temps plein) <sup>4</sup> 1 283 \$
Atlantic School of Theology	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
Cape Breton University	7 800	5,83 %	15 600	5,83 %	7 800	5,83 %	15 600	5,83 %	
Dalhousie University	7 638	2,99 %	17 148	2,99 %	8 667	2,99 %	18 177	2,99 %	
Mount Saint Vincent University	7 701	5,97 %	15 402	5,98 %	8 083	5,83 %	15 784	5,90 %	
NSCAD University <sup>7</sup>	8 670	10,19 %	19 170	10,25 %	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
Saint Mary's University	7 670	5,65 %	16 580	6,01 %	8 240	7,99 %	17 740	8,10 %	
St. Francis Xavier University	8 570	6,01 %	17 140	6,01 %	8 570	6,01 %	17 140	6,01 %	
University of King's College	7 638	2,99 %	17 148	2,99 %	8 667	2,99 %	18 177	2,99 %	
Université Sainte-Anne	7 560	4,42 %	10 340	4,30 %	8 680	4,20 %	11 460	4,14 %	
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>									
University of Prince Edward Island	6 150	1,99 %	13 326	2,02 %	6 150	1,99 %	13 326	2,02 %	Bourse George Coles 2 200 \$; Island Advantage <sup>5</sup>

Source : Données fournies par les universités; les droits de scolarité ne sont pas ajustés, ni pondérés.

s. o. : sans objet

<sup>1</sup> « Temps plein » : charge de cours complète.

<sup>2</sup> [http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education\\_postsecondaire\\_formation\\_et\\_travail/services/services\\_renderer.201432.html](http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education_postsecondaire_formation_et_travail/services/services_renderer.201432.html) : Les droits de scolarité présentés ne tiennent pas compte de ces montants.

<sup>3</sup> [http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services\\_renderer.201421.html](http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201421.html) : Les droits de scolarité présentés ne tiennent pas compte de ces montants.

<sup>4</sup> La Nouvelle-Écosse offre aux résidents de la province un rabais pouvant atteindre 1 283 \$ sur les droits de scolarité. Ces montants ne sont pas déduits des droits de scolarité présentés.

<sup>5</sup> L'Île-du-Prince-Édouard offre aux résidents de la province la bourse George Coles d'une valeur de 2 200 \$ (annuellement). Island Advantage: Les étudiants prince-édouardiens de familles à revenu faible ou moyen peuvent bénéficier d'une aide fondée sur leurs besoins en plus des autres bourses. Ces montants ne sont pas déduits des droits de scolarité présentés.

<sup>6</sup> Les étudiants du Nouveau-Brunswick à Mount Allison University reçoivent un rabais sur les droits de scolarité de 370 \$.

<sup>7</sup> Modification au barème des droits : 2018-2019 est la dernière année d'une élimination graduelle échelonnée sur trois ans des droits de scolarité fixes pour les étudiants inscrits à des cours totalisant 12 crédits ou plus par session. Le changement par crédit entre 2017-2018 et 2018-2019 est de 3 %.